



CC du Grand Pic Saint-Loup (Siren : 200022986)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Mathieu-de-Tréviérs
Arrondissement	Lodève
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/12/2009
Date d'effet	01/01/2010

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain BARBE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de la Communauté
Numéro et libellé dans la voie	25 allée de l'Espérance
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34270 SAINT MATHIEU DE TREVIERS
Téléphone	04 67 55 17 00
Fax	04 67 55 17 01
Courriel	daf@ccgpsl.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	48 793
-----------------------------	--------

Densité moyenne 84,62

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Assas (213400146)	1 555
34	Buzignargues (213400435)	328
34	Causse-de-la-Selle (213400609)	385
34	Cazevieille (213400666)	186
34	Claret (213400781)	1 545
34	Combaillaux (213400823)	1 477
34	Ferrières-les-Verreries (213400997)	57
34	Fontanès (213401029)	353
34	Guzargues (213401185)	528
34	Lauret (213401318)	612
34	Les Matelles (213401532)	2 056
34	Le Triadou (213403140)	405
34	Mas-de-Londres (213401524)	663
34	Murles (213401771)	313
34	Notre-Dame-de-Londres (213401854)	493
34	Pégairolles-de-Buèges (213401953)	47
34	Rouet (213402365)	62
34	Saint-André-de-Buèges (213402381)	41
34	Saint-Bauzille-de-Montmel (213402423)	1 036
34	Saint-Clément-de-Rivière (213402472)	5 059
34	Sainte-Croix-de-Quintillargues (213402480)	894
34	Saint-Gély-du-Fesc (213402555)	10 050
34	Saint-Hilaire-de-Beauvoir (213402639)	416
34	Saint-Jean-de-Buèges (213402647)	192
34	Saint-Jean-de-Cornies (213402654)	734
34	Saint-Jean-de-Cuculles (213402662)	483
34	Saint-Martin-de-Londres (213402746)	2 747
34	Saint-Mathieu-de-Trévières (213402761)	4 841
34	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues (213402902)	665
34	Sauteyrargues (213402977)	411
34	Teyran (213403090)	4 712
34	Vacquières (213403181)	602
34	Vailhauquès (213403207)	2 627
34	Valflaunès (213403223)	780
34	Viols-en-Laval (213403421)	207
34	Viols-le-Fort (213403439)	1 231

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
<i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement : - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - Entretien et Aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau - Défense contre les inondations et contre la mer - Protection et Restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines</i>
- Autres actions environnementales
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux</i>
Services funéraires
- Service extérieur de Pompes funèbres
<i>Entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale à Saint Gély-du-Fesc</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Action sociale d'intérêt communautaire : possibilité d'en confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles ;</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
<i>création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
<i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire - Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Animations culturelles et de loisirs : Organisation ou soutien technique ou financier aux manifestations culturelles et de loisirs dont le rayonnement est susceptible de concerner une fraction significative du territoire ou des populations de la communauté de communes</i>
<i>Soutien technique et financier aux acteurs locaux : soutien technique -banque de matériel- à destination des acteurs locaux ; soutien financier -subventions- au travers de conventions annuelles ou pluriannuelles</i>
- Activités sportives
<i>Animations sportives : Organisation ou soutien technique ou financier aux manifestations sportives dont le rayonnement est susceptible de concerner une fraction significative du territoire ou des populations de la communauté de communes - Soutien technique et financier aux acteurs locaux : soutien technique -banque de matériel- à destination des acteurs locaux ; soutien financier -subventions- au travers de conventions annuelles ou pluriannuelles</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Si création, aménagement et entretien de la voirie communautaire et territoire couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, le conseil de la communauté de communes statuant dans les conditions prévues au IV de l'article L5214-16 du CGCT peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, décider de limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transports collectifs</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Animations touristiques : Organisation ou soutien technique ou financier aux manifestations touristiques dont le rayonnement est susceptible de concerner une fraction significative du territoire ou des populations de la communauté de communes - Soutien technique et financier aux acteurs locaux : soutien technique -banque de matériel- à destination des acteurs locaux ; soutien financier -subventions- au travers de conventions annuelles ou pluriannuelles</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>Politique du logement et du cadre de vie</i>
- Politique du logement social <i>Politique du logement et du cadre de vie</i>
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	SM Filière Viande de l'Hérault (253401715)	SM ouvert	253 649
34	Centre de formation des maires et élus locaux (253401459)	SM ouvert	1 021 876
34	SM entre Pic et Etang (253401822)	SM fermé	215 215
34	Syndicat du bassin du Lez (SYBLE) (200009884)	SM ouvert	703 042
34	SM du bassin de l'Or (SYMBO) (253401830)	SM ouvert	616 989
34	SM des eaux et de l'assainissement de la région du Pic Saint Loup (253403620)	SM fermé	54 459
34	SM Garrigues-Campagne (253400725)	SM fermé	63 459
34	SM du bassin du fleuve Hérault (200018679)	SM ouvert	202 884
30	SM EPTB Vidourle (253002539)	SM ouvert	142 992

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)